



# Assemblée Générale

11 juillet 2017

Procès Verbal

*Sont fournis en pièce jointe :*

- > *Le document présenté en Assemblée Générale (rapport moral, financier, projets)*
- > *Les nouveaux statuts de l'association, adoptés par l'Assemblée Générale*

## Rapport d'activité

Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée Générale.

## Rapport Financier

Une discussion a lieu sur l'état intermédiaire de la situation financière de Paris en Selle : suffisamment de ressources pour agir de manière bénévole et conduire des projets ponctuel, mais beaucoup trop peu pour passer au stade supérieur et à l'embauche d'un salarié.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale.

## Modification des statuts

L'Assemblée Générale est amenée à débattre du projet de nouveaux statuts, dont les 3 axes principaux sont :

> **Permettre à l'association d'ester en justice**

L'Assemblée Générale souhaite doter l'association de la capacité d'ester en justice. Les débats soulignent néanmoins la prudence avec laquelle cette faculté doit être utilisée.

> **Permettre l'adhésion de personnes morales à l'association**

L'Assemblée Générale valide la possibilité pour des personnes morales d'adhérer à l'association. Elle demande toutefois au CA de valider chaque adhésion dans le souci de garantir la compatibilité des membres associés avec les valeurs et l'objet de l'association et d'assurer que l'association ne soit pas dépendante d'un financeur extérieur trop puissante.

> **Etendre le périmètre d'action à la métropole du Grand Paris**

L'Assemblée Générale approuve l'extension du domaine de compétence et d'action de Paris en Selle à l'ensemble de la métropole.

Après ajustements du texte proposé, les nouveaux statuts sont approuvés par l'assemblée générale.

L.L. *cf*

# Echanges sur la vision et le projet de l'association

Issue du séminaire stratégique et du travail réalisé par le précédent Conseil d'Administration, une vision pour l'association est proposée :

- **“Faire du Vélo une Évidence”** : l'objectif de l'association c'est de rendre cette mobilité accessible au plus grand nombre. Rendre la métropole parisienne cyclable, c'est faire en sorte que choisir de se déplacer à vélo soit un choix parfaitement ordinaire et naturel parce que les conditions de circulation et de sécurité sont bonnes. La ville est plus agréable avec davantage de déplacements qui s'y effectuent à vélo.
- **“Plus de citoyens impliqués”** : pour obtenir de meilleures politiques vélo, il faut convaincre davantage de citoyens de s'impliquer sur cette thématique encore marginale dans le champs de l'action associative et politique. En obtenant de meilleurs politiques vélo, on augmente le nombre de personnes concernées et cela permet donc un cercle vertueux d'amélioration des politiques vélo.

Pour mettre en oeuvre cette vision, un projet en 4 volets est présenté :

## 1. Sauver le Plan Vélo

Paris en Selle a mis en place un observatoire citoyen de l'avancement du plan vélo (<https://planvelo.paris>). Le retard pris par la mairie est très inquiétant et la préfecture de police freine sa mise en oeuvre.

Paris en Selle agira pour que la réalisation du plan s'accélère, notamment en demandant à la Ville de Paris qu'elle mette davantage de moyens humains pour rattraper le retard accumulé. Cette accélération ne doit pas se faire au détriment de la qualité des réalisations, qui continueront de faire l'objet d'un suivi attentif, avec l'idée qu'un bon aménagement cyclable devrait pouvoir permettre à un enfant d'y circuler en sécurité.

## 2. Du respect pour les cyclistes

Les nouvelles infrastructures cyclables ne peuvent pas jouer pleinement leur rôle pour “faire du vélo une évidence” si elles sont régulièrement envahies par des usagers qui n'ont rien à y faire (scooters, camionnettes...). C'est aussi un sujet sur lequel les adhérents et sympathisants sont fortement concernés et qui peut aussi susciter l'adhésion.

La question des deux-roues motorisés, déjà évoquée lors de l'assemblée générale 2016, n'est pas oubliée et fera l'objet d'une action forte au cours de l'année 2017-2018.

L.L. 

### 3. Participer au baromètre des villes cyclables

Paris en Selle est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, qui a prévu de lancer en 2017 le 1er baromètre des villes cyclables. Cette campagne vise à proposer aux cyclistes d'évaluer le climat de la circulation à vélo dans leur ville.

Paris en Selle prendra toute sa part dans cette campagne, qui est intéressante à la fois pour son action locale (établir un diagnostic citoyen du climat vélo à Paris) et pour sa dimension nationale (susciter le débat sur les politiques vélo en France).

### 4. Renforcer l'association

L'association est efficace quand elle est plus forte et qu'elle compte de nombreux adhérents. Un objectif de 1000 adhérents en 2018 est fixé. Les supports de communication seront revus et mis à disposition des adhérents.

La stratégie de développement des groupes locaux est réaffirmée : proposer une implication au plus proche des adhérents, mettre en place des listes mails locales pour compléter Slack, développer des actions de terrain, proposer un interlocuteur local à chaque mairie.

Les adhérents volontaires sont invités à se signaler pour organiser la création de groupes locaux dans les secteurs où il n'y en a pas encore.

## Vote du barème des cotisations

Approuvé par l'Assemblée Générale.

Cotisation membre : 5€ (pas de modification)

Cotisation membre associé : 100€

## Election du Conseil d'Administration

Candidats	
Marie	Cardinal
Catherine	Gauthier
Philipp	Hertzog
Léopold	Hourquet
Benoît	Kieffer
Simon	Labouret
Laurent	Louf
Charles	Maguin
Alice	Meignié
Julie	Pilot
Audrey	Roussel
Esther	Sulimovic
Rivo	Vasta

Les candidats en vert sont ceux qui se représentent ; les candidats en blanc sont nouveaux.

L'assemblée générale approuve la composition du nouveau conseil d'administration.

Le conseil d'administration a élu en son sein un bureau :  
Charles Maguin : Président  
Laurent Louf : Secrétaire  
Benoît Kieffer : Trésorier  
Philippe Hertzog : Vice-Président

Le 31/07/2017  
Charles MAGUIN  
Laurent LOUF

